AVIS DE RECRUTEMENT N°1 POUR LA CONSTITUTION DE L'UNITE DE GESTION DU PROGRAMME DOGO-BIS

1. Contexte

Pour réaliser la vision de développement du Bénin, notamment dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, de l'agriculture et des ressources naturelles, le Gouvernement du Bénin vise (i) l'autonomie, la diversification et l'optimisation du système électrique national ; (ii) l'accroissement des productions, des rendements et des revenus agricoles ; et (iii) la préservation, la conservation et l'exploitation durable des écosystèmes naturels.

Dans ce cadre, le Gouvernement a obtenu un financement de 150 millions USD de la Banque mondiale pour la phase 1 du Programme Dogo-bis qui porte sur la construction d'un barrage hydro multifonctions et de ses aménagements électriques, agricoles et forestiers, en vue d'un développement intégré énergie-agro-écosystèmes dans le bassin de l'Ouémé au Bénin. Spécifiquement, le Programme Dogo-bis vise à accroître et diversifier la production d'électricité (hydroélectricité 128 MW et solaire PV 50 MWc), à soutenir et intensifier l'agriculture, l'agroforesterie, l'agropastoralisme (sur 17.500 ha) et l'aquaculture, à restaurer et sauvegarder durablement les écosystèmes forestiers (sur 50.000 ha) et à renforcer la résilience dans le bassin du fleuve Ouémé grâce à la maîtrise de l'eau et à la valorisation intégrée des ressources naturels (à l'échelle des départements du Plateau, des Collines, du Zou et de l'Ouémé).

Le Programme Dogo-bis planifié en trois (3) phases successives (1- études et préparation, 2- construction des infrastructures et aménagements, et enfin 3- mise en service et exploitation) sur une durée de 7 ans (2026-2033).

La phase 1 du Programme (le Projet) sera mis en œuvre à travers les 4 composantes ci-après : (1) travaux initiaux et investissements socioéconomiques sans regret (64 millions USD) ; (2) études techniques et structuration du Programme (38 millions USD) ; (3) réinstallation involontaire, moyens de subsistance et développement social (28 millions USD) et (4) mise en œuvre du Projet et assistance technique (20 millions USD).

Placé sous la supervision de la Présidence de la République, le Programme Dogo-bis recherche des profils qualifiés (H/F) pour pourvoir les postes de l'Unité de Gestion du Programme (UGP). Le lieu de travail est basé à Cotonou (Bénin) ou ses environs (Abomey-Calavi, Sèmè-Podji ou Porto-Novo) avec de fréquents déplacements/séjours/missions ou une possible affectation dans la zone d'intervention du Programme (Kétou, Ouinhi, Zagnanado, Dassa-Zoumè et Savè).

2. Postes à pourvoir

Les postes à pourvoir sont (voir Termes de référence ci-joints et téléchargeables à l'adresse *https://www.gouv.bj/opportunite/193/*) :

i. Un(e) Responsable Administratif(ve) et Financier(ère)
ii. Un(e) Responsable Suivi-Evaluation
iii. Un(e) Secrétaire de Direction
iv. Un(e) Comptable
v. Un(e) Assistant(e) Technique Environnement et Social
vi. Un(e) Spécialiste en Sauvegarde Environnementale
vii. Un(e) Spécialiste en Développement Social et Genre
viii. Un(e) Spécialiste en Passation des Marchés

3. Conditions d'emploi et durée du contrat

Les candidats définitivement retenus se verront proposer un contrat d'une durée déterminée de deux (02) ans renouvelable sur la durée du Programme.

Des évaluations trimestrielles seront conduites durant la première année et annuelles par la suite. Il sera mis fin au contrat avant terme après deux trimestres successifs de performance non satisfaisante ou suite à une évaluation annuelle non satisfaisante.

La période d'essai est de six (06) mois. Elle peut être renouvelée à la demande de l'Employeur.

La date de prise de fonction envisagée est le 1er janvier 2027.

4. Pièces à fournir et dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comporter obligatoirement les pièces ci-après :

- une lettre de candidature adressée au Coordonnateur du Programme Dogo-bis et démontrant au mieux l'adéquation du profil du Candidat avec les exigences du poste ;
- une pièce d'identité (en cours de validité) ;
- un Curriculum Vitae (CV) complet et comportant les adresses de trois (03) références (au plus 5 pages) ;
- les diplômes et titres requis pour le poste ;
- les attestations ou preuves des expériences figurant au CV ;
- un certificat médical précisant le type de handicap pour les personnes en situation de handicap.

La présentation des versions physiques originales, légalisées ou authentifiées des pièces du dossier de candidature peut être exigée en cours de procédure de recrutement. De

même, des pièces complémentaires peuvent être requises en cours de procédure de recrutement ou à l'embauche.

Les dossiers de candidature sont à envoyer exclusivement par **mail unique** avec en objet la mention « Candidature au poste de (précisez le poste) » et comportant un **fichier unique pdf ou zippé joint** (contenant les pièces du dossier classées dans l'ordre ci-dessus) au plus tard le ***18 novembre 2026 à 12 heures de Cotonou (soit 11:00 AM GMT)*** à l'adresse ***recrutement.dogo-bis@presidence.bj***

Tout dossier envoyé après cette date limite sera déclaré non recevable ; et l'absence d'une pièce entrainera le rejet immédiat du dossier.

Seuls les candidats dont les dossiers auront été présélectionnés seront informés de la suite du processus. Ainsi, tout candidat n'ayant reçu aucune information jusqu'au 31 mai 2027 devra considérer que son dossier n'a pas été retenu.

5. Sélection

La sélection se fera en deux étapes, à savoir :

- la présélection sur étude des dossiers des candidatures reçus ;
- la sélection qui interviendra après un entretien avec les candidats présélectionnés.

Le Programme Dogo-bis se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis sans préjudice.

NB :

- *Les candidatures féminines sont vivement encouragées.*
- *En vertu des dispositions de la loi N°2017-06 du 29 septembre 2017 portant protection et promotion des droits des personnes handicapées en République du Bénin, et celles du Décret N°2023-325 du 21 juin 2023 portant mesures spéciales de promotion de l'emploi et de l'entrepreneuriat des personnes handicapées (article 2 alinéa 2), le présent recrutement réservera 5% des postes aux personnes vivant avec un handicap en tenant compte de leurs capacités et de leurs compétences.*

Cotonou, le 02 Novembre 2026

Programme de Construction du Barrage Hydro Multifonction
Le Coordonnateur
DOGO-BIS

Dr Arnaud Yémalin ZANNOU
Coordonnateur du Programme Dogo-bis